

LETTRE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MONEIN CASTET

Nous avons été informés le 15 octobre 2014, de la décision de la municipalité de fermer l'école de Castet à la fin de l'année scolaire 2014 – 2015.

Nous tenons par cette lettre à vous exprimer nos réflexions suite à cette décision. Réflexions qui portent tant sur la forme que sur le fond.

Commençons par la forme en elle même. À la fin de l'année scolaire 2013 -2014, dans le cadre de la mise en place des TAP, il avait été décidé d'étudier la possibilité de rénover la deuxième salle de l'école. En juin, par courrier, la municipalité a détaillé les travaux liés à cette rénovation, ainsi que leur coût trop élevé à leur sens. Afin de pouvoir discuter de cette évaluation et de ce qu'il serait possible de faire, nous avons sollicité une réunion, laquelle a été fixée au 15 octobre. À cette réunion, demandée par nos soins, Monsieur le Maire a annoncé la fermeture de l'école, étayant ce choix par des arguments d'ordre budgétaire, sans prendre en compte, à notre sens, les arguments d'ordres pédagogiques et sociaux.

Il nous semble tout d'abord difficile de comprendre qu'une décision de cet ordre - qui va modifier en profondeur les choix et la vie de 17 familles, de 22 enfants, d'un instituteur qui a développé durant 23 ans dans un établissement rural un projet pédagogique spécifique, d'une assistante maternelle formée en concordance avec ce projet - n'ait pas été effectué dans le cadre d'une concertation avec les personnes citées. Une annonce couperet, qui, vous pouvez vous en douter, a provoqué de vives réactions. Une telle décision, que nous qualifions d'unilatérale, argumentée uniquement sur le plan de la charge financière que l'école fait peser à la commune, sans évoquer la dimension humaine et pédagogique ou du moins sans la prendre en compte, nous semble bien éloignée de notre vision d'une implication citoyenne d'individus responsables.

Nous vous laissons imaginer le choc vécu par les personnes présentes à la réunion ainsi que par les parents le lendemain.

Il nous aurait semblé opportun d'être, mis à contribution, ou à strict minima informés, des débats autour du maintien de l'école de Castet.

En dehors de la forme décisionnaire, il convient et est nécessaire de traiter également du sujet. Car nous parlons de l'arrêt d'une spécificité pédagogique vécue dans le giron de l'école publique au sein d'un territoire rural.

L'école de Castet tient sa singularité de deux éléments : d'une part, l'instituteur, Mr Claude Gonzalez, qui développe depuis 23 ans un projet pédagogique sur un même lieu au sein d'une classe unique et d'autre part un lieu patrimonial, une école de quartier qui existe depuis près de cent ans.

Parlons, de notre point de vue, de la pédagogie. Dans cette école les enfants sont accueillis dans une optique de les instruire, peut être plus que les éduquer, et ceci peut être un long et passionnant débat, en mettant au cœur de l'enseignement l'écoute de l'autre, la coopération, l'appétit de découvrir et d'expérimenter par soi même, l'apprentissage du sens critique et de l'exercice du libre arbitre. Ces quelques points,

biens que non exhaustifs, permettent d'entrevoir la direction de l'enseignement à Castet, non pas que se soit son exclusivité vis à vis d'autres structures publiques également, mais sa singularité première. Ce pour quoi, en dehors de la proximité géographique pour la moitié d'entre nous, nous avons choisi d'inscrire nos enfants dans cette école précisément. La classe unique permet également de suivre de la maternelle au CM2 des individus et de s'adapter à eux. Nous touchons ici un point crucial quand à une perspective plus large sur des enjeux sociétaux notamment. Quel est le juste point entre un individu devant s'adapter à la société dans laquelle il vit et une société permettant l'épanouissement des capacités propres et intimes à chacun ? Encore une fois un débat passionnant. Un débat qui a également guidé notre choix et a pour certains entraîné l'installation de la cellule familiale sur le territoire de lié à cette école.

Le deuxième point est donc l'école en elle même. Milieu, il est vrai, protecteur car situé dans un quartier rural, avec ses champs, ses vignes, ses arbres anciens dans la cour de récréation, un bâtiment chargé de l'histoire de tous ceux qui y sont venus avant nous, instituteurs, élèves et parents depuis près d'un siècle. Un lieu de mémoire, un lieu de transmission. Un phare modeste pour nous tous et pour les aînés de ce quartier.

Ce phare, il existe ici à Monein. Nous sommes riches d'une école publique accessible à tous sans condition de revenu pour offrir ce type d'accueil à nos enfants. Nous rappelons à ce titre qu'il est fréquent de voir des enfants en échec dans les conditions qui sont celles du groupe scolaire du bourg, retrouver à Castet un cadre leur permettant de s'épanouir, de travailler, d'apprendre et de se préparer à ce que sera leur avenir.

Oui, nous considérons que cette école est une chance, un choix encore possible. Un joyau.

Aussi vous comprendrez aisément que la décision froide et comptable, en tout cas c'est de cette manière dont nous l'avons reçue, de fermer l'école, ne peut que rentrer en conflit avec les motivations qui nous ont fait la choisir.

Nous savons les charges qui pèsent sur les communes de part les réformes territoriales en cours, nous savons la difficulté éprouvée d'un point de vu structurel et budgétaire à la mise en place des Temps d'Activité Périscolaire. Nous comprenons les difficultés éprouvées par les municipalités à faire face aux charges croissantes qui sont les leurs. Ce que nous demandons juste, c'est que les choix politiques et financiers qui en résultent soient au service du maintien des possibles et de la diversité culturelle et éducative. Que ces choix soient effectués dans la concertation, et que des mesures aussi radicale que la fermeture d'une école aussi spécifique que Castet ne soient prises qu'après avoir épuisé toutes les pistes d'un maintien possible.

À notre sens cette école est une valeur intrinsèque à la Commune qui pourrait être valorisée par elle au même titre que l'architecture de l'église, le terroir viticole, la vie sportive et associative, ou encore l'offre festive annuelle.

Nous pourrions parler longuement encore de cette École, et c'est ce pourquoi nous vous invitons à apporter votre soutien en apposant votre signature au document joint.